



Simulation : application de l'accord signé par la CFE-CGC et la Direction sur les 3 années précédentes

La Cfdt vous propose une simulation de l'[accord d'intéressement 2021-2023 soumis au référendum](#) en appliquant ses nouvelles mesures aux années 2018, 2019 et 2020.

Ce simulateur permet ainsi de mieux cerner les **revendications de la Cfdt** retenues dans l'accord final, mais aussi celles que propose la **CFE-CGC** au départ alliée de la CGT lors de la négociation. **Manifestement cette alliance n'a pas perduré.**

Les avancées demandées par la Cfdt sont les suivantes :

- Obtenir un intéressement de 0,2% de la masse salariale dès le déclenchement de la profitabilité,
- Le critère de profitabilité est déterminé indépendamment pour chaque entité de l'UES OBS.
- La Cfdt a identifié comme point de blocage la méthode de calcul du seuil de déclenchement. Sans discussion ouverte sur ce point, la Cfdt ne pouvait donner son aval.

Alors que CFE-CGC demandait :

- Une baisse du seuil de déclenchement et une mutualisation du critère de profitabilité.

Le données d'entrée du simulateur

Le simulateur que nous proposons se base **sur les données fournies** aux instances du Comité Central d'Entreprise (CCE UES OBS), du Comité Social et Économique Central (CSEC UES OBS) et du Comité Social et Économique (CSE Enovacom). Enovacom étant entrée dans l'UES OBS le 1^{er} janvier 2021, la Cfdt ne dispose pas des chiffres 2018 et 2019.

Il suppose que l'objectif du critère **RSE retenu** (passage du visa RSE par les salariés) soit atteint, comme celui du précédent accord (nombre d'embauches en CDI des alternants et des stagiaires).

Les leçons à retenir

Les différentes simulations montrent clairement que les demandes de la CFE-CGC sont inefficaces voir contreproductives. : avec un intéressement de 0€ chaque année et pour tous les salariés de l'UES OBS.

C'est bien la Cfdt qui a été à la manœuvre lors de cette négociation pour obtenir les avancées les plus importantes et donc est la plus légitime pour considérer le bienfondé du texte soumis au référendum.

RÉFÉRENDUM - INTÉRESSEMENT



Pour la défense du pouvoir d'achat des salariés de l'UES OBS, la Cfdt dit NON !

Le simulateur montre aussi qu'un même accord pour une même entité donne des montants bien différents sur les 3 années concernées :

- 1 année sur 3 à 0€ pour OCD SAS, avec **une baisse de 40%** du montant de la prime d'intéressement sur 3 ans
- 2 années sur 3 à 0€ pour OBS SA, avec **une baisse de 70%** du montant de la prime d'intéressement sur 3 ans

Attention **aux illusions de 2021** pour les années suivantes, de **nombreuses restructurations** importantes rendent les **prévisions incertaines** !

Pour la pérennité de la prime d'intéressement, la Cfdt dit NON !

[#Partout pour tous](#)



Retrouver le simulateur
sur le site cfdt-obs.fr

Contactez vos représentants Cfdt
pour plus de renseignements

